

RAPPORT MORAL ET BILAN D'ACTIVITE

Saison 2023-2024

Après l'épisode covid, nous avons retrouvé en cette dernière saison les effectifs de 2019-2020, soit 330 licenciés : 220 en catégories compétitives, 35 en école de hand, 35 en loisirs et 40 licenciés dirigeants. Même si l'engouement pour notre sport reste au plus haut, il n'est pas question d'aller bien au-delà en effectifs si l'on veut maintenir une qualité de formation qui nous est reconnue et si l'on doit se cantonner aux créneaux d'occupation du gymnase Ratel qui nous sont accordés pour les entraînements et les compétitions du week-end.

Un an après leur brillant retour en pré-nationale, les résultats obtenus par nos seniors « 1 » sur le terrain auraient bel et bien pu les conduire à la nationale 3 masculine si les matchs du mois de mai n'avaient été malheureusement perdus. A signaler que les performances de notre équipe fanion en Coupe de France, seulement éliminée lors des finalités de zones à Nîmes, peuvent en être l'une des causes. En effet, jouer sur les 2 tableaux, championnat et coupe, augmente la fréquence des rencontres et impose des reports de match à des dates défavorables en fin de saison.

Malgré ce faux pas terminal de nos joueurs en championnat, nous ne manquerons pas de les féliciter pour leur approche d'une finale à Bercy... à laquelle ils ont peut-être trop cru.

Au titre des déceptions, il faut citer le parcours chaotique de notre équipe seniors féminine qui est passée tout près de la relégation. Certes les 3 points de pénalité pour une CMCD non satisfaite était un handicap sérieux, mais le jeu pratiqué n'a pas été au niveau de celui pratiqué au cours des 2 dernières saisons.

Déception aussi avec notre équipe masculine de 1^{ère} division territoriale, seconde de sa poule, mais qui n'accède pas à la division honneur régionale, ce qui était pourtant l'un de nos objectifs prioritaires.

Les U18 G, qui avaient disputé, en l'absence des meilleurs joueurs possibles, une qualification excellence/promotion, étaient justement relégués en honneur. Submergés et sans mental en tout début de saison, des résultats positifs consécutifs enregistrés à partir de janvier venaient heureusement récompenser leur travail et des progrès évidents.

La qualification en excellence ou en promotion niveau haut de toutes nos équipes « une » jeunes : U18 F, U15 F, U15 G et U13 G est significative d'une qualité de formation incontestable. Comme les saisons précédentes, le CSFD s'affirme chez les jeunes comme un club pouvant mettre en échec des phalanges plus huppées...ce dont il faut remercier leurs entraîneurs Jean-Claude DROUHARD et Caroline STEIMETZ (les incontournables, les piliers de la technique), mais aussi Amélie GATTAUT, Mathias FERREUX et Théo BERBAIN (notre apprenti) ou encore les stapsiens comme Charles PARIZOT et Manon WIATER.

Pour les équipes de jeunes, nous comptons une petite quarantaine de dirigeants et dirigeantes, ce qui n'empêche parfois un manque d'encadrants lors des compétitions dans certaines catégories d'âge. Tout collectif devrait compter, à côté de l'entraîneur, un référent et suffisamment de dirigeants pour assurer la tenue de table (avec licence), la responsabilité salle et terrain (aussi avec licence), ou encore pour organiser les déplacements lors des rencontres à l'extérieur.

L'idéal serait que l'on connaisse à l'avance, par le référent ou l'entraîneur de chaque collectif, le nom des dirigeants qui serait disponibles et volontaires pour occuper les postes clés lors rencontres à venir. Les tentatives allant dans ce sens depuis plusieurs saisons sont très majoritairement restées vaines. C'est bien dommage... mais il ne faut surtout pas abdiquer.

La CMCD (contribution mutualisée des clubs au développement) qui impose des obligations aux clubs dans différents domaines (équipes de jeunes, arbitrage, école d'arbitrage et bientôt technique) nous a pénalisés à l'issue de la saison 2022-2023 pour notre manque d'arbitres. Dans ce domaine, la situation s'est améliorée mais il ne faut pas relâcher notre effort, surtout si nous voulons pouvoir encore rêver à la N3 dans un avenir proche.

Comme depuis plusieurs saisons, nos jeunes arbitres et très jeunes arbitres satisfont aux besoins en nombre mais aussi en qualité, en disponibilité et en qualité d'écoute. Pour tout club, l'école d'arbitrage doit être la clé de voûte qui assure la formation et le suivi de nos jeunes pousses au sifflet. Pour cela, il nous faudra former des suiveurs, insuffisants à ce jour en nombre, et remplacer Nicolas, actuellement prête-nom, à la fonction d'animateur de l'école d'arbitrage.

Pour en finir avec la CMCD, elle n'impose pas encore en Bourgogne/Franche-Comté d'obligations techniques mais cela ne devrait pas tarder et il faut d'ores et déjà envisager cette contrainte supplémentaire en incitant nos jeunes entraîneurs et stagiaires à préparer et obtenir une qualification fédérale reconnue.

En ce qui concerne les finances, nous n'avons pas eu de mal à équilibrer le budget prévisionnel de la future saison dans la mesure où le non-remplacement de Nicolas comme agent de développement libère plusieurs milliers d'euros en salaires et charges. Avec Théo, qui poursuit comme apprenti sa formation au club et Mathias qui se lance dans le même apprentissage, nous devrions sans problème et à moindre frais pour cette saison, assurer toutes les missions qui étaient celles de Nicolas, voire d'avantage.

Il faut bien savoir par ailleurs que la subvention municipale de 25 000 €, les partenariats privés et les bénéfiques de manifestations comme les lotos sont indispensables dans la mesure où les cotisations ne représentent que 50% du budget club annuel.

Il faut aussi savoir que sur une cotisation + de 16 ans de 205 € seuls 93 € reviennent au club pour couvrir toutes ses dépenses sportives, 112 € servant à régler les taxes de fonctionnement de la fédération, de la ligue et du comité.

En ce qui concerne les travaux prévus au Ratel par la municipalité en fin de saison 2023-2024, ils ont dû être reportés d'un an dans la mesure où il n'y a eu aucun retour à l'appel d'offre pour des travaux sur la période exclusive juin/août. Des lots séparés seront ainsi proposés aux entreprises dès le dernier trimestre 2024 pour le remplacement total de la toiture, la pose de panneaux photovoltaïque et le remplacement de l'ensemble chauffage/ventilation de la salle. En revanche le problème des douches reste posé (propreté, température et débit de l'eau) mais une solution fiable est-elle seulement possible pour un équipement qui date sans véritable entretien de plus d'un demi-siècle ?

Avant de mettre un terme à ce rapport d'AG, je tiens à remercier tout particulièrement les dirigeants référents et autres, les entraîneurs et les membres du Conseil d'Administration qui ont largement donné de leur temps et de leurs compétences pour que le club connaisse une saison sportive aussi accomplie et exceptionnelle que celle vécue en 2023-2024.

Un merci tout particulier adressé :

- à Bernard CANET, principal maître d'œuvre des lotos organisés par le club
- à Jacques VINOLAS pour sa gestion irréprochable de notre trésorerie et des quelques 600 opérations financières qui transitent annuellement par son intermédiaire,
- à Jérôme PAILLAUGUE -vice-président efficace- qui intervient dans de multiples domaines (partenariats, communication, arbitrage, entraînement, vie du club et boutique, ...),
- et à Daniel JACQUIER, depuis de nombreuses saisons et à la fois source de réflexion et cheville ouvrière, et, je n'hésite pas à le répéter chaque année, véritable colonne vertébrale du club.

Au jour même de la reprise des championnats régionaux, je ne peux que souhaiter un excellent parcours sportif à toutes nos équipes et que les couleurs fontenoises soient dignement véhiculées dans le respect des adversaires et des arbitres sur tous les terrains de notre belle région Bourgogne/Franche comté.